

AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION (pour mineurs)

Dans le cadre de la pastorale des jeunes du diocèse d'Angers, des différentes activités et pèlerinages, votre enfant pourra être, sous réserve de cette autorisation, pris en photo, filmé, enregistré... et sa photo publiée dans le cadre décrit ci-dessous.

Je, soussigné(e), M. Mme parent(s) ou responsable légal
du mineur demeurant au

autorise la prise de vue, l'enregistrement, la reproduction et la diffusion de l'image du mineur prise dans le contexte précédemment exposé.

Je déclare que la reproduction, la diffusion et l'exploitation de son image et de sa voix ne portent en aucun cas atteinte à sa vie privée et ne lui cause aucun préjudice.

J'autorise cette diffusion à titre gracieux.

Par exemple : à la télévision (par voie hertzienne, câble et/ou satellite) ; par tout autre réseau et système numérique de transmission et/ou de télécommunication (vidéo en ligne et VOD, radio, Internet), pour une diffusion vidéographique ou DVD ou à des fins de communication (édition, brochure, salon...) ; ces supports pouvant être utilisés ensemble ou séparément, sous forme combinée ou isolée d'images fixes, d'images animées, ou de sons.]

Je garantis le producteur contre tout recours ou action émanant de toute personne qui aurait des droits à faire valoir sur la présente autorisation de diffusion pendant la durée d'exploitation du film.

La mère	Le père	Le responsable légal
Nom, prénom :	Nom, prénom :	Nom, prénom :
date et signature :	date et signature :	date et signature :

Je, soussigné(e),, autorise la diffusion d'images me représentant dans le cadre du projet décrit ci-dessus.

Date et signature de l'enfant mineur :